

Conférence téléphonique OS / DRFiP du 2 septembre 2021

Beaucoup de promesses, nous jugerons les actes !

Toulouse, le 3 septembre 2021

Le DRFiP avait invité les organisations syndicales ce jeudi 2 septembre à une réunion téléphonique informelle, pour évoquer notamment la situation des collègues de la trésorerie des hôpitaux de Toulouse vis-à-vis de l'obligation vaccinale et la situation du parking de la Cité.

Voici, succinctement, les maigres informations que nous avons pu en retirer :

Trésorerie du CHU et passe sanitaire : nous voulons la négociation au lieu de la contrainte !

Nous avons rappelé que notre organisation syndicale était favorable à la vaccination mais toujours opposée au passe sanitaire. Cette mesure contraignante et menaçante (puisqu'elle aboutit à la suspension de fonction de l'agent qui ne souhaite pas se vacciner, et le prive donc de son revenu). Il est ressorti des échanges avec la direction que les échanges qui ont eu lieu entre certains collègues ont abouti à ce que deux agents hésitants au sujet du vaccin semblent avoir choisi de se faire vacciner. Laisser sa chance à la discussion et à l'intelligence humaine vaudra toujours mieux qu'une sanction déguisée, sans possibilité par ailleurs de se défendre ou de se faire assister par les représentants des personnels puisque le décret précise bien que la suspension n'est pas une sanction disciplinaire.

En conclusion du débat sur ce sujet, la CGT a demandé à la direction de prendre toutes les dispositions pour les agents qui ne souhaiteraient pas être vaccinés. Et notamment qu'elle applique des dispositions de la circulaire Fonction publique du 10 août 2021 qui prévoit que « si la suspension se prolonge au-delà de trois jours travaillés et si l'employeur constate que l'agent n'a toujours pas régularisé sa situation, l'employeur convoque l'agent à un entretien en vue d'examiner avec lui les moyens de régulariser sa situation, notamment les possibilités d'affectation, le cas échéant temporaire, sur un autre poste non soumis à cette obligation de présentation du passe ou le télétravail le cas échéant si les missions le permettent. »

Nous avons demandé que, à l'administration qu'elle étudie, d'ores et déjà, la possibilité de réaffectation de l'agent dans un autre service (sans attendre la suspension) si elle a la connaissance d'agents qui ne souhaitent définitivement pas être vaccinés. M. Perrin a répété que l'humain serait au centre de sa réflexion. Seuls ses actes le prouveront. L'inscription de ce sujet à l'ordre du jour du prochain CTL a été demandé par la CGT.



Parking de la Cité administrative : le compte n'y est pas !

Le parking de la Cité a été cédé à l'Université et les travaux qui doivent y avoir lieu débiteront le 15 octobre. La CGT a rappelé que la direction avait cité, dans une réunion il y a quelque mois, l'engagement commun du préfet et de l'Université que le nombre de places attribués aux Finances publiques serait équivalent à celui qui était disponible à l'origine. Or, dans les deux parkings privés où des places seront réservées aux fonctionnaires exerçant à la Cité et sur des sites proches (rue Merly, rue des Lois...), il n'y aura que 80 places destinées aux agents de notre administration ! Nous avons demandé l'inscription de ce sujet au prochain CT local.

Syndicat CGT Finances publiques – Section de Haute-Garonne

Centre des Finances publiques, 17 ter Bld Lascrosses 31000 Toulouse

<http://www.dgfip.cgt.fr/31/>

cgt.drifip31@dgfip.finances.gouv.fr

Une des conditions d'**attribution de carte de parking** sera de **ne pas habiter à Toulouse**. La CGT a dénoncé ce choix irréfléchi au motif que selon où l'on réside à Toulouse, il est parfois très long de se rendre en transports en commun d'un point à un autre et chaque situation méritait d'être étudiée.

Par ailleurs, nous avons rappelé notre revendication de la gratuité des transports toulousains. Cette mesure a prouvé son efficacité sur la baisse du trafic automobile dans de grandes et moyennes agglomérations. L'exemple de collègues qui viennent en voiture jusqu'à la Cité parce que payer un abonnement supplémentaire de 45 euros à Tisséo en laissant leur voiture dans un parking métro serait économiquement pénalisant est significatif.

Centre de contacts de Toulouse : nouvel engagement oral du directeur

À quatre mois de la fermeture du centre de contacts de Toulouse (ex-centre prélèvements service transformé en CC le 1er août 2019), M. Perrin a été interrogé sur l'avenir des agents du service. Il s'est engagé à ce que l'ensemble des collègues qui le souhaitent restent en équipe de renfort (ils ont déjà ce statut et interviennent dans l'EDR de mars à juillet). La délégation CGT a creusé un peu en demandant au directeur quelles étaient ses orientations concernant l'avenir de l'équipe de renfort dans le département, sachant que sept postes ont été gelés lors des mouvements de mutation de juin dernier et que, dans de nombreux départements, l'EDR a été fortement réduite, voire a disparu. **Le DRFiP a rappelé que l'équipe perdurerait mais que son effectif subirait d'inévitables ajustements** dans les années à venir (les suppressions d'emplois n'épargneront personne). Il nous a également précisé que les agents de l'EDR devraient se former à de nouvelles tâches : SPF, secteur foncier ... pour intervenir dans des secteurs sensibles. Au sujet de la formation, la CGT lui a rappelé que la transformation du CPS en centre de contact s'était faite à formation quasi inexistante pour les personnels (hormis quelques journées en matière de PAS). Nous avons également dénoncé le fait que les SIP sont obligés en période de campagne de déclaration et de recouvrement d'ouvrir des « marguerites » de réponses téléphoniques pour délester les centres de contacts, alors que des emplois y ont été supprimés à la création même de ces centres téléphoniques de masse. Rien n'est trop beau pour justifier les suppressions d'emplois !

Recrutements de contractuels : la loi « transformation de la fonction publique » devient concrète ...

Huit postes de contractuels à la DRFiP 31 sont proposés au recrutement sur le site gouvernemental :

<https://place-emploi-public.gouv.fr/filtres/localisation/305/domaine/3515/versant/2456/categorie/1805-1806-1807/organisme/974/>



et le Medef en ont rêvé, Macron l'a fait !

Catégorie A, B et C, la DGFIP se lance dans une voie qui, à terme, va la faire ressembler aux modèles que nous citons depuis quelques années, c'est à dire La Poste et France Télécom / Orange. Comme vous pourrez le constater, les recrutements ne visent pas, comme sur les postes dits "spécifiques", à combler des vacances d'emplois dans des communes peu attractives. Les contractuels (ou agents détachés d'autres administrations) viendront peu à peu remplacer les fonctionnaires des Finances publiques, y compris dans des services aujourd'hui convoités en mutation par nos collègues de toutes catégories. L'Union européenne

La CGT tient son AG annuelle le 28 septembre 2021 : inscrivez vous !